Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-212901177-20260629-DCM20260609-DE

Lannilis
Terre des Abers

MAIRIE DE LANNILIS
19, rue de la Mairie
29870 LANNILIS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de réunion : 29/06/2026

Date de convocation : 22/06/2026

Nombre de :
- conseillers en exercice : 29
- conseillers présents : 24
- conseillers votants : 29
- pouvoirs : 5

Votes : Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-François TRÉGUER, Maire.

Etaient présents : Jean-François TRÉGUER, Gwendal LE COQ, Cécile LE ROUX, Jean-René MARC, Sabrina OULHEN, Claude DARÉ, Christelle HELIES, Jean-Yves GOURIOU, Fabienne LANDURE, Marie LAOT, Philippe DERRIEN, Maxime LÊ, Nadège HAVET, Jacky HERTSOEN, Benoît PAUL, Hélène LE BORGNE, Jean-Christophe MILIN, Céline FOUILLARD, Violaine MARCHADOUR, David NORMAND Yohann HENRY, Gérard REDT, Vincent VERBEQUE, Emma STEPHAN, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Gwenaël GUYOMARD, pouvoir à Gwendal LE COQ,
Liliane OGOR, pouvoir à Sabrina OULHEN,
Amélie ALAVAIL, pouvoir à Claude DARE
Manon LAOT, pouvoir à Christelle HELIES
Corinne ROPERT, pouvoir à Emma STEPHAN.

Absents :

Secrétaire de séance : Violaine MARCHADOUR

DCM N°2026-06-09

OBJET

COOPERATIVE DU GROUPE SCOLAIRE KERGROAS – MONA OZOUF

SUBVENTIONS 2026

La commune verse une subvention de fonctionnement annuelle à la coopérative du groupe scolaire Kergroas - Mona Ozouf pour le financement des activités éducatives.

Considérant les inscriptions à la rentrée scolaire 2025/2026, il est proposé au Conseil municipal d'arrêter cette participation financière pour l'année 2026 comme suit :

GROUPE SCOLAIRE KERGROAS - MONA OZOUF		
	Ecole Maternelle	**Ecole Elémentaire**
Nombre d'élèves inscrits au titre De l'année scolaire 2025/2026	100	189
Participation communale par élève	14,91 €	6,43 €
Montant alloué par école	1491 €	1 215,27 €
Total subvention 2026	**2 706,27 € arrondi à 2 706 €**	

Avis favorable de la commission « Finances » du 11 juin 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote la subvention 2026, ci-dessus présentée.

Pour extrait conforme au registre.
Le Maire, Jean-François TRÉGUER

MAIRIE de LANNILIS (Finistère)